



## Fiche de renseignements sur la couverture Retouches de peinture de la Protection esthétique

### À propos des avantages

#### Définition de la couverture

Nous ferons réparer les surfaces extérieures peintes de Votre Véhicule qui sont endommagées, incluant les pare-chocs peints. Nous nous réservons le droit de choisir la méthode de réparation ainsi que l'établissement de réparation pour chacune des réclamations.

#### Limite d'avantage

Une limite globale de **1 000 \$** (taxes comprises) sera appliquée à la couverture pour toute réparation de la peinture, et ce, pendant le terme complet du contrat.

#### Exclusions

Seules les exclusions standards s'appliquent, incluant les collisions et le vandalisme. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section *Dans quels cas Votre Véhicule n'est-il pas admissible à la couverture?* du contrat.

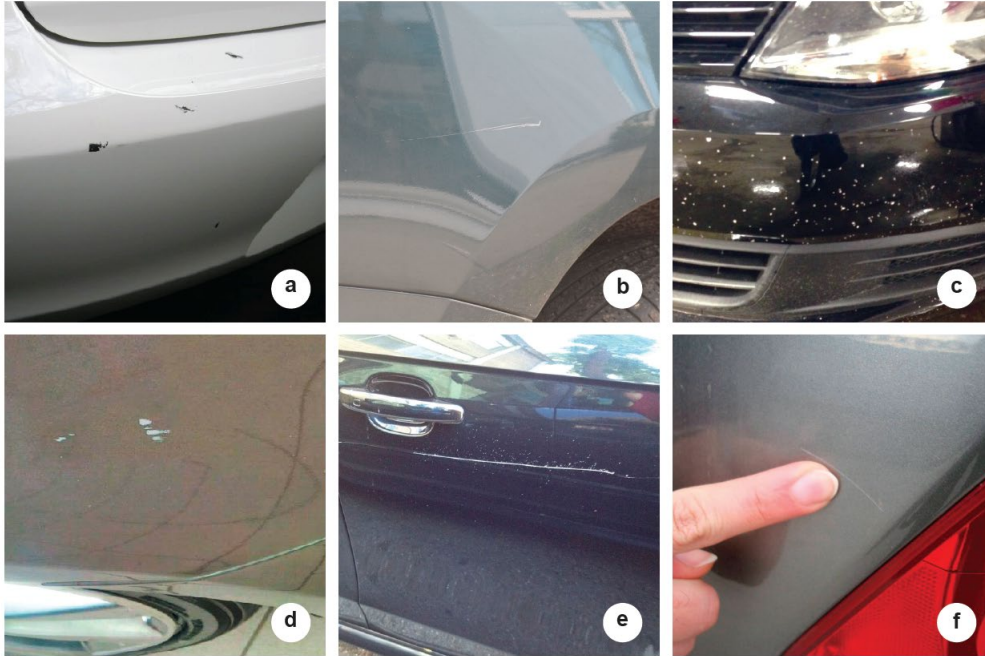
### Soumettre une réclamation

1. En discutant avec le client, confirmez la cause du dommage à la peinture afin de vous assurer que celui-ci n'a pas été occasionné par un événement faisant partie des exclusions de la couverture, notamment une collision ou du vandalisme.
2. Prenez une photo de la zone endommagée.
3. Connectez-vous au HUB à l'aide de votre nom d'utilisateur unique et de votre mot de passe, et soumettez votre réclamation en ligne, ou
4. Composez le numéro des réclamations de la Protection esthétique de Hyundai, au 1-855-506-6160, afin d'obtenir un numéro de référence pour la réclamation et des directives permettant de recevoir l'autorisation pour la réclamation en question.
5. Le service des réclamations de la Protection esthétique de Hyundai doit autoriser la réclamation avant que les réparations ne soient entreprises.



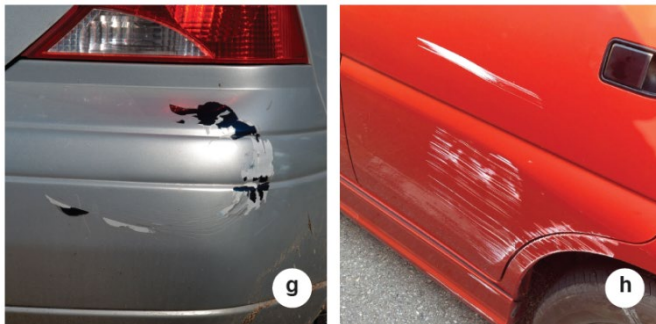
## PROTECTION ESTHÉTIQUE

### Exemples – ce qui est couvert



- a. Nombreuses égratignures causées lors du chargement de bagages
- b. Égratignure accidentelle causée par le vélo d'un enfant
- c. Dommage causé par des cailloux projetés
- d. Nombreuses égratignures causées par l'ouverture d'une portière
- e. Égratignure causée par un panier d'épicerie
- f. Petite égratignure ou égratignure pouvant être polie

### Exemples – ce qui n'est pas couvert



- g. Dommage causé par un impact
- h. Égratignure causée par le contact avec un poteau/objet

Hyundai-AP-PRG-0119-F

**Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Protection esthétique, communiquez avec votre directeur spécialiste en développement de concessions de LGM ou composez le 1-855-506-6160.**